

Par courriel et par poste

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Le 9 février 2005

Téléphone : (514) 289-2211 p. 6925
Télécopieur : (514) 289-2007

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande de dispense de recourir à l'appel d'offres
Dossier Régie : R-3539-2004
Notre dossier : R000108/NL/YF

Chère consoeur,

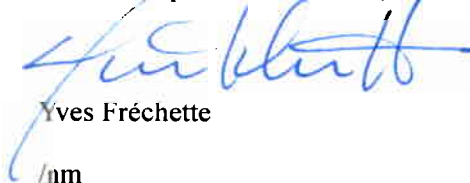
La présente donne suite à la décision D-2004-245 ainsi qu'à notre envoi du 23 décembre 2004 et a pour but de vous transmettre la réplique du Distributeur concernant la demande de confidentialité dans le dossier décrit en rubrique.

Les intervenants FCEI, OC et UC ainsi que l'observateur BEMI ont transmis leurs commentaires quant à la demande de confidentialité du Distributeur (HQD-4, document 1).

De ce qui précède, en somme, nous comprenons que les intervenants proposent qu'une échéance soit déterminée par la Régie, au-delà de laquelle les informations visées par la demande deviendraient publiques.

Le Distributeur a déjà transmis ses commentaires à cet égard en réponse à la demande de renseignement N° 2 de la Régie (voir : HQD-2, document 5) et n'a pas de commentaires supplémentaires.

Nous vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette
/nm

cc : Les intervenants (par courriel seulement)

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransEnergie
F. Jean Morel

Avocats
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Chantal Bélique
Josée Deland
Dominique Downs
Valérie Durand
Eric Fraser

Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapiere
Nicole Lemieux

Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Louise Ouellet
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel